



## Cautionnement SARL (LJ) par personne physique.

Par **Visiteur122880**, le **09/07/2017** à **20:51**

Bonsoir Maître,

Dans le cadre d'un cautionnement pour lequel je suis actionné, suite LJ, pouvez-vous vérifier qu'il n'y a pas des problèmes de date :

- fiche patrimoniale établie par le banque : 20 mai 2008
- signature des statuts de la SARL cautionnée : 21 mai 2008
- MO pour le CFE : 21 mai 2008
- immatriculation au RCS : 2 juin 2008, avec début d'activité prévue au 31 mai 2008
- signature prêt et cautionnement : 6 juin 2008

Vous remerciant par avance.

Cordialement.